
N° : 2013.1.04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nb de membres
en exercice :
35

Séance du 07 février 2013
Sous la présidence de Pierre ADOLPH

Nb de présents :
27

OBJET : AFFAIRES DU PERSONNEL : TRANSFORMATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION EN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Nb de procurations :
6

POINT 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR

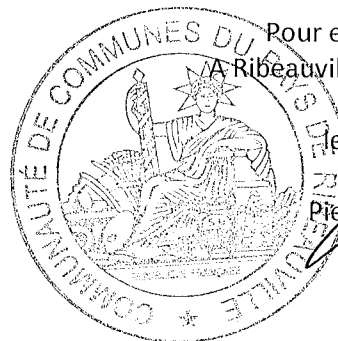
Il y a lieu de transformer un poste d'adjoint d'animation en adjoint technique.

Sur proposition du Président, le Conseil de Communauté après en avoir délibéré,

DECIDE

- De supprimer le poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe n° ADJ ANI2 036 à temps non complet 12.09/35^{ème}. Avis favorable n°2012-2-03 du CTP.
- De créer le poste d'adjoint technique 2^{ème} classe à temps non complet 10.77/35^{ème} de la filière technique de la FPT et de l'enregistrer sous ADJTECH02020.
- D'autoriser le Président ou son représentant à procéder au recrutement correspondant et à signer l'arrêté correspondant.
- De charger le Président ou son représentant de la notification et de l'exécution de la présente.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme
A Ribeauvillé, le 14 février 2013

le Président,
Pierre ADOLPH